

Campagne « Colonisation israélienne illégale, Palestine en danger »

22 octobre 2013



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine lance la campagne « Colonisation israélienne illégale, Palestine en danger », quels sont les objectifs, quels sont les outils, toutes les explications ci-dessous.

Quels objectifs ?

Les colonies israéliennes installées dans les Territoires palestiniens depuis 1967 sont illégales au regard du droit international. De nombreuses déclarations européennes et françaises répètent le caractère illégal de ces colonies. Pourtant, les colonies bénéficient des relations économiques entre l'Union européenne et Israël. Il est impossible de savoir si un produit étiqueté « Made in Israel » a été fabriqué ou non dans une

colonie.

C'est pourquoi nous appelons, dans un premier temps, le gouvernement français à mettre en place l'étiquetage des produits des colonies. Laurent Fabius dans une réponse à la question d'un parlementaire, a affirmé que la France « étudie actuellement, en lien avec plusieurs de ses partenaires européens, la possibilité de publier un code de conduite sur l'étiquetage distinctif des produits issus des colonies ». Le chemin est encore long. **Le rôle des parlementaires sera crucial** pour que s'exerce la pression populaire sur nos dirigeants et que le gouvernement passe à l'acte. Nous vous proposons donc de rentrer en contact avec votre député(e) afin de lui soumettre des questions écrites à poser au gouvernement et/ou de lui-la faire signer un appel volontairement centré sur l'étiquetage, plus accessible à un(e) élu(e) sans connaissance approfondie de la situation en Israël/Palestine).

Nous concevons néanmoins l'étiquetage comme une première étape, qui permettra au consommateur de faire son choix en connaissance cause. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine soutient l'interdiction des produits issus des colonies. Nos gouvernements ont, selon le droit international, le devoir de ne pas reconnaître ou contribuer au maintien d'une situation illégale. Les colonies sont la principale menace contre un Etat palestinien, la France doit interdire les produits qui y sont fabriqués sur le marché français

Comment ?

Interpellez votre député(e) et/ou sénateur(trice)

- Les député(e)s ou sénateurs/trice ont la possibilité d'interpeller le gouvernement en lui posant une question écrite ou orale. Plus le nombre de questions sera important, plus le gouvernement sera contraint de se mobiliser. En tant qu'associations, allez à la rencontre de votre élu(e) et [soumettez lui les propositions de questions, incluses dans la brochure jointe](#) à ce message.
- [Faites-lui/la signer l'appel aux parlementaires pour l'étiquetage des produits des colonies israéliennes](#) (cet appel est volontairement centré sur l'étiquetage, qui est plus accessible à un(e) élu(e) qui n'a pas une connaissance approfondie de la situation en Israël/Palestine)

Interpellez le grand public

Informez le grand public, grâce à [la brochure d'information jointe](#), et faites signer, diffusez la pétition pour l'interdiction des produits des colonies, lequel est aussi en ligne sur le site de la Plateforme.

Quels outils ?

- **Une brochure d'information destinée à la fois aux élus et au grand public - 8 pages** - sur les enjeux de la colonisation, des produits des colonies, sur la nécessité d'étiqueter et interdire les produits des colonies, comprenant une carte et des propositions de questions écrites à destination des Parlementaires. Cette brochure est téléchargeable ici et/ou disponible en couleur, 4 volets 3 plis accordéon, voir schéma. **Vendue 0,60 centimes/pièce frais de port compris - attention ! quantité minimum : 20 exemplaires (soit 12 euros).** Si vous en souhaitez des exemplaires, merci de remplir [ce bon de commande](#).
- **Un appel destiné aux parlementaires**, demandant l'étiquetage des produits des colonies
- **Une pétition papier** destinée au réseau de solidarité et au grand public demandant **l'interdiction des produits des colonies**.

- **Une pétition électronique** destinée au réseau de solidarité et au grand public demandant l'interdiction des produits des colonies.
- Un **récapitulatif des député(e)s** qui ont posé une question écrite sur les produits des colonies sur le site <http://www.palestine-nos-elus.org>
- Le **visuel}}** **haute définition de la campagne**

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Agir > Campagnes > Campagnes passées > Colonisation israélienne illégale, Palestine en danger >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Campagne-Colonisation-israelienne,3603>